

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

FCPI DIVIDENDES PLUS N°12

Fonds commun de placement dans l'innovation

Article L.214-30 du Code monétaire et financier

Agrément AMF du 12/07/2024

Code ISIN : FRO01400XQ3

Cachet du distributeur :

Retournez ce bulletin à l'adresse ci-dessous :

meilleursfcp.com

27 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris

Tél. 01 40 70 15 15 • Fax 01 47 20 52 00

1. ETAT CIVIL (Ecrire en lettres capitales)

SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Né(e) le

à

N° de Dépt

Nationalité

Téléphone

Email (obligatoire)

Adresse fiscale

Code postal

Ville

CO-SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Né(e) le

à

N° de Dépt

Nationalité

Téléphone

Email (obligatoire)

Joindre une copie lisible d'une pièce d'identité à jour (pour chaque co-souscripteur le cas échéant) et un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de téléphone fixe, électricité, gaz, eau, quittance de loyer ou avis d'imposition).

En dehors des informations réglementaires qui vous seront transmises par courrier, vous recevrez par email un accusé de traitement de votre souscription, la lettre d'information semestrielle du FCPI Dividendes Plus n°12 ainsi qu'une information ponctuelle sur les prises de participation réalisées.

2. ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR

Engagements spécifiques en vue de bénéficier d'une exonération d'impôts sur le revenu (IR) sur les produits distribués et les plus-values des parts du Fonds. J'ai pris note qu'en cas de non-respect de l'un de ces engagements, les avantages fiscaux obtenus et visés ci-dessus pourront être repris. Par ailleurs, j'ai conscience que pour bénéficier des avantages fiscaux, le Fonds doit investir un pourcentage de son actif dans des sociétés répondant aux critères d'investissement visés à l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier (C.M.F).

- Je certifie être fiscalement domicilié en France ;
- Je déclare être redevable de de l'impôt sur le Revenu (IR) ;
- Je m'engage à conserver ces parts pendant 5 ans à compter de leur souscription ;
- Je déclare être informé(e) que les versements pris en compte pour la réduction d'IR sont plafonnés à 24 000 euros (hors droits d'entrée) pour un contribuable marié ou pacsé soumis à une imposition commune et à 12 000 euros (hors droits d'entrée) pour les autres.
- Je m'engage à ne pas détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du Fonds ;
- Je m'engage à ne pas détenir plus de 25 % des droits aux bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds, avec mon conjoint, nos ascendants ou nos descendants, ou avoir détenu ce montant à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts.

Je reconnais irrévocablement :

- avoir reçu et pris connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du FCPI Dividendes Plus n°12 ;
- que la société de gestion Vatel Capital ne m'a prodigué aucun conseil en investissement ;
- qu'en application de l'article L.214-24-35 du code monétaire et financier, la souscription emporte acceptation du règlement du Fonds ;
- comprendre les risques et les autres considérations afférentes à une souscription des parts du Fonds, notamment le risque de perte de tout ou partie du capital investi, ainsi que les dispositions relatives aux conditions de rachat ;
- avoir souscrit dans le cadre d'une recommandation personnalisée de mon Conseiller Financier et en dehors de tout démarchage bancaire et financier tel que défini à l'article L. 341-1 du Code Monétaire et Financier ;
- certifier que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- déclare ne pas répondre aux critères du statut de «US person» au sens du droit fiscal américain (par exemple : pays de naissance, numéro de téléphone, adresse, etc... aux États-Unis) ;
- avoir été informé(e) de ma catégorisation en tant que client non professionnel dans le cadre de cette souscription ;
- avoir été informé(e) de la possibilité de recevoir par e-mail, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds ;
- avoir été informé(e) de la durée de blocage des parts du Fonds, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2030 ;
- que les avantages fiscaux ne sont pas la seule motivation de ma souscription dans le Fonds.
- que les fonds utilisés pour cette souscription proviennent d'un compte bancaire à mon nom et d'un établissement bancaire Français ou Européen.

3. SOUSCRIPTION

Je déclare souscrire au FCPI Dividendes Plus n°12 dans les conditions suivantes :

| (I) Montant de la souscription* | 0% (II) Montant des droits d'entrée (7 % maximum du montant de la souscription) | Souscription totale : (I) + (II) |
|---------------------------------|--|----------------------------------|
| (€) | 0 (€) | (€) |

* Souscription minimale de 1000 € (hors droits d'entrée)

4. RÉGLEMENT ET LIVRAISON DES PARTS

Je verse ce jour, un montant de (somme en toutes lettres) pour le règlement immédiat de l'intégralité de la souscription :

- par chèque à l'ordre de « FCPI Dividendes Plus n°12 »
- par virement sur le compte du FCPI Dividendes Plus n°12 dont les coordonnées figurent ci-dessous, en indiquant en objet mes nom et prénom.
IBAN : FR76 1180 8009 3100 0310 4504 001
CODE BIC : CMCIFRPA
- Nom et adresse de la banque :
- Nom du titulaire du compte :
- par le débit mon compte bancaire conformément au mandat de prélèvement SEPA ci-joint

Je souhaite que les parts A souscrites soient livrées (cocher la case correspondante) :

- en nominatif pur chez Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), sans droits de garde (choix par défaut).
- sur mon compte titres dont les coordonnées bancaires sont indiquées sur le **RIT ci-joint** (joindre obligatoirement un RIT).

Le bulletin est valable sous réserve de l'encaissement de la souscription et dans la limite des parts A disponibles.

5. ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Je verse un montant total de(€), qui comprend un montant de droits d'entrée de0..... (€).
Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5 % du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,49 %, dont des frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,03 %. Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà d'une durée de 6 ans.

6. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,001 % du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % de la plus-value réalisée par le fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à hauteur de 100 % du montant de souscription des parts A.

7. FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT ET DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS

Situation familiale :

- Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Origine des fonds liés à cette souscription (cocher la ou les cases utiles) :

- Revenus professionnels Rachat ou bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie
- Revenus fonciers Revenus mobiliers
- Epargne Gains au jeu
- Succession - Donation Autres, à préciser :

NB : En application de la réglementation, Vatel Capital pourrait être amenée à vous demander des pièces justificatives nécessaires à l'acceptation de votre dossier de souscription.

Situation professionnelle : Actif Retraité Sans activité

Profession (Si retraité(e), préciser la profession antérieure) :

Secteur d'activité ou employeur :

Personne Politiquement Exposée (PPE)* :

Vous, une personne de votre famille, de votre entourage ou avec laquelle vous avez des liens d'affaires étroits, exercez ou avez exercé une fonction politique au cours des 12 derniers mois : Oui Non

Si oui, veuillez renseigner et joindre à votre dossier de souscription le formulaire disponible ici : www.vatelcapital.com/ppp

Estimation des revenus annuels (professionnels et autres revenus fonciers immobiliers, etc.) :

- sans revenu 0 à 25K€ 25 à 50K€ 50K€ à 100K€ + de 100K€

Estimation du Patrimoine net : 0 à 100K€ 100K€ à 300K€ 300K€ à 500K€ + de 500K€

Répartition du patrimoine net avant investissement :

| | |
|--|---|
| - Immobilier : | % |
| - actif financier liquide : | % |
| - actif financier illiquide : | % |
| - actif foncier (terrains, SCPI, etc.) : | % |
| - Autre : | % |

Objectifs du placement (plusieurs choix possibles) :

- Valoriser un capital
- Financer un projet
- Transmettre son capital
- Disposer de revenus complémentaires à terme
- Défiscaliser

8. SIGNATURE

J'atteste de l'exactitude des informations ci-dessus et je certifie qu'elles sont conformes à ma situation et par ma signature ci-après je consens à ce que Vatel Capital dispose de ces informations. Ces informations sont obligatoires pour l'acceptation de la souscription par la société de gestion Vatel Capital.

Fait à :

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR

SIGNATURE DU CO-SOUSCRIPTEUR

Le :

En 2 exemplaires, dont l'un m'est remis pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale.

9. AVERTISSEMENT

Vatel Capital ne prodiguant pas de conseil en investissement, vous devez vous rapprocher en tant que souscripteur de votre Conseiller en Investissements Financiers afin d'obtenir un accompagnement adéquat à votre situation personnelle.

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée maximale de 6 années, soit jusqu'au 31 décembre 2030 au plus tard, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. Le fonds commun de placement dans l'innovation, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement dans l'innovation décrits à la rubrique « profil de risque » du Document d'Informations Clés pour l'investisseur. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Les données sont collectées dans l'intérêt du client et utilisées dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (notamment celles relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme). Ces données à caractère personnel ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour répondre aux exigences légales ou réglementaires. Conformément à la réglementation en vigueur, et de par votre consentement à transmettre à Vatel Capital ces informations, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer auprès de VATEL CAPITAL par courrier ou par email : contact@vatelcapital.com. Ces données seront conservées 5 ans après la liquidation du Fonds.

Au 30 juin 2024, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles aux FIP et FCPI gérés par Vatel Capital est la suivante :

| DÉNOMINATION | ANNÉE DE CRÉATION | POURCENTAGE DES INVESTISSEMENTS DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES | DATE LIMITE D'ATTEINTE DU QUOTA DE TITRES ÉLIGIBLES |
|---------------------------------|-------------------|--|---|
| FIP Kallisté Capital n°7 | 2014 | En pré-liquidation | En pré-liquidation |
| FIP Kallisté Capital n°8 | 2015 | 63,40 % | quota atteint |
| FIP Kallisté Capital n°9 | 2016 | 72,40 % | quota atteint |
| FIP Kallisté Capital n°10 | 2017 | 82,00 % | quota atteint |
| FIP Kallisté Capital n°11 | 2018 | 76,30 % | quota atteint |
| FIP Kallisté Capital n°12 | 2019 | 74,50 % | quota atteint |
| FIP Kallisté Capital n°13 | 2020 | 100,40 % | 30 juin 2024 |
| FIP Kallisté Capital n°14 | 2021 | 75,00 % | 30 juin 2025 |
| FIP Kallisté Capital n°15 | 2022 | 69,70 % | 30 juin 2026 |
| FIP Kallisté Capital n°16 | 2023 | 38,00 % | 30 juin 2027 |
| FIP Mascarin Capital n°1 | 2017 | 72,90 % | quota atteint |
| FIP Mascarin Capital n°2 | 2018 | 79,70 % | quota atteint |
| FIP Mascarin Capital n°3 | 2019 | 68,10 % | 30 juin 2024 |
| FIP Mascarin Capital n°4 | 2020 | 19,20 % | 30 juin 2026 |
| FCPI Dividendes Plus n°7 | 2018 | 112,10 % | quota atteint |
| FCPI Dividendes Plus n°8 | 2020 | 100,60 % | 30 juin 2024 |
| FCPI Dividendes Plus n°9 | 2021 | 37,50 % | 30 juin 2025 |
| FCPI Dividendes Plus n°10 | 2022 | 18,50 % | 30 juin 2026 |
| FCPI Dividendes Plus n°11 | 2023 | 3,40% | 30 juin 2027 |

Mandat de
prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) VATEL CAPITAL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

DÉBITEUR

Nom*

Adresse*

Code postal* Ville*

Pays*

IBAN*

BIC**

Tiers débiteur

A* :

SIGNATURE*

Référence unique du mandat :

CRÉANCIER

Nom* **VATEL CAPITAL**

Adresse* **24 RUE DE CLICHY**

Code postal* **75009** Ville* **PARIS**

Pays* **FRANCE**

Paiement : Récurrent / Répétitif Ponctuel

Tiers créancier : **FCPI DIVIDENDES PLUS N°12**

Le* :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.

(**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

PROCESS CLIENT

meilleursfcpi.com

Vous êtes CLIENT et avez donc déjà souscrit via meilleursfcpi.com en complétant la dernière version de notre KIT REGLEMENTAIRE. Dans ce cas, conformément à la réglementation, veuillez suivre ce process concernant votre nouvelle demande de souscription/dossier :

A) Si votre situation est inchangée depuis la dernière fois (patrimoine, connaissances financières, profil de risque...), veuillez signer ce document puis le joindre à votre envoi avec le reste des pièces justificatives requises listées en page 2, tout en respectant les consignes qui y sont inscrites. S'il s'agit uniquement de vos coordonnées qui ont changé, veuillez-nous les indiquer ici : _____

B) Si votre situation a évolué depuis la dernière fois, veuillez suivre et remplir à la place de ce document PROCESS et PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT (que vous ne pouvez donc pas utiliser cette fois-ci), le KIT REGLEMENTAIRE que vous trouverez ici : <https://www.meilleursfcpi.com/kitreglementaire.pdf> (ou par courrier sur demande).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre au **01 40 70 15 15** (7j/7 9h-22h) ou par mail sur backoffice@meilleursfcpi.com. Nous vous recommandons de nous contacter systématiquement avant d'effectuer toute démarche.

En signant ce document vous attestez :

que votre situation est identique à celle renseignée sur le dernier KIT REGLEMENTAIRE, que vous avez pris connaissance du document PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT en page 2, que nous disposons de toutes les informations et documents requis afin d'apprécier pleinement votre situation tel que l'exige la réglementation ainsi que notre KIT REGLEMENTAIRE actuel, dont vous avez pris connaissance via le lien donné au cas B, que toutes les informations et les documents transmis sont à jour, exactes et complets, que tout futur changement/évolution de votre situation nous sera notifié.

Ce document concerne également le co-souscripteur le cas échéant :

| | | |
|--|------------------|----------------------|
| Fait à : | Nom/s : | SIGNATURE/S : |
| | | |
| | Prénom/s : | |
| Le : | | |
| (dater du jour de l'envoi du dossier) | | |

PIECES JUSTIFICATIVES CLIENT

Liste et consignes des pièces justificatives **CLIENT** à joindre **systématiquement** lors de **chaque nouvelle demande** de souscription/dossier, conformément à la réglementation :

- **Process client*** **uniquement** dans le **cas A**, rempli, signé et **daté en J**, qui doit être la **date du jour de l'envoi** de votre dossier.
- **Bulletin de souscription original** de chaque fonds souhaité, rempli, signé et **daté en J+7**, date à laquelle le fonds afférent doit toujours être **disponible/ouvert** (date s'arrêtant donc maximum au 31/12 de l'année en cours).
- **Paiement** : chèque, preuve de virement* ou SEPA*, rempli et signé pour chaque fonds souhaité. Toutes les options disponibles ainsi que les instructions pour effectuer le paiement sont présentes sur chaque bulletin de souscription. La **date** qui figure sur le paiement doit être la **même que celle du bulletin de souscription** afférent. Chaque **paiement** doit être **crédité** sur le compte du fonds qui s'y rapporte **avant sa clôture**.
- **Pièce d'identité*** valide : photocopie CNI recto/verso ou passeport.
- **Justificatif de domicile*** de **moins de 3 mois**, à défaut, une attestation d'hébergement* (hors facture de téléphone portable) manuscrite signée par l'hébergeant et accompagnée de sa photocopie de pièce d'identité* ainsi que de son justificatif de domicile de moins de 3 mois*.
- **RIB de compte courant*** permettant de rembourser le/s fonds à terme.
- **RIB de compte-titres*** **uniquement si** vous avez choisi sur le/s bulletin/s de souscription de loger vos parts sur ce RIB (attention aux éventuels frais de garde).

Remarques : cette liste concerne également le co-souscripteur le cas échéant, 1 exemplaire de chaque pièce suffit pour l'ensemble de votre dossier,

* Ces pièces peuvent être envoyées par mail à l'adresse : backoffice@meilleursfcpi.com,

Toutes les dates du dossier doivent être antérieures à la date de clôture du/es fonds,

Joindre l'offre promotionnelle remplie et signée le cas échéant (cf document),

Veillez conserver une copie de l'ensemble de votre dossier,

Tout manquement/anomalie bloquera voire invalidera votre dossier,

Un fonds peut clôturer de manière anticipée à tout moment (ne pas se fier à la date clôture),

Aucun dossier ne peut recevoir la garantie d'aboutir en souscription avant d'obtenir l'attestation fiscale envoyée pour chaque fonds par l'administration fiscale,

Veillez considérer un délai de traitement pour votre dossier (contactez-nous).

Veillez adresser votre dossier conforme le plus tôt possible dans les temps en utilisant la **lettre T** préaffranchie dédiée à cet effet le cas échéant, ou bien par vos soins à meilleursfcpi.com situé au **27 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris**.

PROCESS PROSPECT meilleursfcpi.com

Vous êtes PROSPECT et n'avez donc pas encore souscrit via meilleursfcpi.com.

Dans ce cas, conformément à la réglementation, veuillez suivre et renseigner la dernière version de notre [KIT REGLEMENTAIRE](#) que vous trouverez sur notre site via ce lien : <https://www.meilleursfcpi.com/kitreglementaire.pdf> (ou par courrier sur demande).

Vous trouverez en page 2 une liste et des consignes concernant les PIECES JUSTIFICATIVES **PROSPECT** à joindre obligatoirement au [KIT REGLEMENTAIRE](#) une fois renseigné, afin de constituer votre demande de souscription/dossier à nous adresser.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre au **01 40 70 15 15** (7j/7 9h-22h) ou par mail sur backoffice@meilleursfcpi.com. Nous vous recommandons de nous contacter systématiquement avant d'effectuer toute démarche.

PIECES JUSTIFICATIVES PROSPECT

Liste et consignes des pièces justificatives **PROSPECT** à joindre **obligatoirement** afin de constituer votre **demande de souscription/dossier**, conformément à la réglementation :

- **Kit règlementaire original** rempli, signé et **daté en J**, qui doit être la **date du jour de l'envoi** de votre dossier.
- **Bulletin de souscription original** de chaque fonds souhaité, rempli, signé et **daté en J+7**, date à laquelle le fonds afférent doit toujours être **disponible/ouvert** (date s'arrêtant donc maximum au 31/12 de l'année en cours).
- **Paiement** : chèque, preuve de virement* ou SEPA*, rempli et signé pour chaque fonds souhaité. Toutes les options disponibles ainsi que les instructions pour effectuer le paiement sont présentes sur chaque bulletin de souscription. La **date** qui figure sur le paiement doit être la **même que celle du bulletin de souscription** afférent. Chaque **paiement** doit être **crédité** sur le compte du fonds qui s'y rapporte **avant sa clôture**.
- **Pièce d'identité*** valide : photocopie CNI recto/verso ou passeport.
- **Justificatif de domicile*** de **moins de 3 mois**, à défaut, une attestation d'hébergement* (hors facture de téléphone portable) manuscrite signée par l'hébergeant et accompagnée de sa photocopie de pièce d'identité* ainsi que de son justificatif de domicile de moins de 3 mois*.
- **RIB de compte courant*** permettant de rembourser le/s fonds à terme.
- **RIB de compte-titres*** **uniquement si** vous avez choisi sur le/s bulletin/s de souscription de loger vos parts sur ce RIB (attention aux éventuels frais de garde).

Remarques : cette liste concerne également le co-souscripteur le cas échéant, 1 exemplaire de chaque pièce suffit pour l'ensemble de votre dossier,

* Ces pièces peuvent être envoyées par mail à l'adresse : backoffice@meilleursfcpi.com,

Toutes les dates du dossier doivent être antérieures à la date de clôture du/es fonds,

Joindre l'offre promotionnelle remplie et signée le cas échéant (cf document),

Veuillez conserver une copie de l'ensemble de votre dossier,

Tout manquement/anomalie bloquera voire invalidera votre dossier,

Un fonds peut clôturer de manière anticipée à tout moment (ne pas se fier à la date clôture),

Aucun dossier ne peut recevoir la garantie d'aboutir en souscription avant d'obtenir l'attestation fiscale envoyée pour chaque fonds par l'administration fiscale,

Veuillez considérer un délai de traitement pour votre dossier (contactez-nous).

Veuillez adresser votre dossier conforme le plus tôt possible dans les temps en utilisant la **lettre T** préaffranchie dédiée à cet effet le cas échéant, ou bien par vos soins à meilleursfcpi.com situé au **27 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris**.